



Lettre Infos du

SNUipp-FSU 66 du Vendredi 17 décembre 2021

Sommaire :

- Carte scolaire 2022 : ça va coincer !
- Décharges de direction
- Les stages du SNUipp-FSU 66 : inscris-toi !
- Viens nous rencontrer, débattre, échanger et t'informer : les RIS de janvier du SNUipp-FSU 66
- Journée internationale des migrants
- Forfait mobilités durables : date limite le 31 décembre
- Infos administratives : détachement second degré (nouveau)
- Je me syndique !



Bonnes vacances !

L'équipe du SNUipp-FSU 66 vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de fin d'année, loin, très loin du protocole, des cas contacts, des suspensions de classes, du mail de l'école, ...



Carte scolaire : ça va coincer !

86 moyens d'enseignement pour la rentrée 2022 pour notre académie !

Alors que l'académie de Montpellier était dotée de 140 postes en 2021, chiffre déjà très insuffisant pour assurer les « priorités » ministérielles, le couperet est tombé lors du comité technique ministériel (CTM) : ce sera 86 postes pour les cinq départements à la rentrée 2022 ! Autant dire que la part attribuée aux P.O. va être ridiculement faible pour améliorer les conditions de travail des personnels et d'apprentissage des élèves !

Aucun poste n'est créé dans le premier degré à la rentrée : ces nouveaux moyens sont déployés grâce à la réforme du concours et aux 4050 enseignant·es stagiaires à temps complet dans les écoles !

Pourtant, depuis l'année passée, ce sont plusieurs centaines de précaires qui ont été recruté·es pour palier le déficit structurel de personnels dont l'école souffre.

Il y a fort à parier que ces dotations ne permettront pas de répondre aux priorités ministérielles ; notamment la finalisation du plafonnement à 24 élèves par classe en GS, CP, CE1, la poursuite du dédoublement des classes de GS en éducation prioritaire et l'amélioration des décharges de direction pour 20% des écoles (voir l'article suivant).

Pour notre département, la seule amélioration des décharges de direction demandera 14 moyens supplémentaires ! Nous chiffrerons les besoins exacts pour les autres « priorités ».

Malgré une légère baisse démographique, cela ne permettra ni d'abaisser significativement les effectifs dans toutes les classes ni d'assurer les remplacements indispensables, particulièrement en cette période de crise sanitaire. Autant de faits qui viennent contredire le discours gouvernemental sur la « priorité donnée au primaire ».

Pour le SNUipp-FSU, l'école doit bénéficier d'un plan d'urgence avec un engagement budgétaire pluriannuel la dotant des moyens nécessaires à son bon fonctionnement : moyens de remplacement, baisse d'effectifs dans les classes, reconstitution des RASED... Force est de constater que nous sommes loin du compte.

Les décisions d'ouvertures et fermetures de classes seront prises en février à cause de la campagne présidentielle. L'équipe du SNUipp-FSU 66 mettra en œuvre son dispositif spécial carte scolaire pour vous permettre de faire remonter toutes les situations critiques !



Décharges de direction : quelques avancées ... mais pas pour tous !

Le ministère, poussé par les interventions du SNUipp-FSU, a augmenté les quotités de décharge des directeurs et directrices pour les écoles de 6 classes et plus.

Voici les changements de quotité de décharge, valables à partir de la rentrée 2022 :

- ⇒ **Ecoles de 13 classes** : passage de trois-quarts de décharge à une décharge complète (6 écoles dans le département)
- ⇒ **Ecoles de 12 classes** : passage d'une demi-décharge à une décharge complète (14 écoles dans le département)
- ⇒ **Ecoles de 7 classes** : passage d'un quart à un tiers de décharge (28 écoles dans le département)
- ⇒ **Ecoles de 6 classes** : passage d'un quart à un tiers de décharge (35 écoles dans le département)

Seulement 83 écoles sur les 286 du département bénéficieront de cette mesure.

Si on peut se féliciter de voir la situation de certaines écoles évoluer de manière positive, l'absence de plan pluriannuel ne permet pas d'engager la poursuite de ces nécessaires augmentations qui doivent toucher toutes les écoles y compris les plus petites. Pour le SNUipp-FSU, aucune école ne doit avoir moins d'1/4 de décharge.



Les stages du SNUipp-FSU 66 et de la FSU

Voici la liste des stages organisés cette année.
Cliquez sur ceux qui vous intéressent pour obtenir plus d'infos et surtout les liens d'inscription !

► [Stage "Lecture : se réapproprié le débat professionnel !" : mardi 18 janvier 2022](#)

Attention ! Date limite d'inscription samedi 18 décembre !

Circulaires, ajustements de programmes, guides de toutes les couleurs, « vadémécum », évaluations nationales standardisées, méthode de lecture « Léo »... Le ministère travaille sans relâche à imposer une certaine politique éducative, qui repose sur un niveau de contrôle jamais atteint de nos pratiques pédagogiques. Travailler collectivement sur l'apprentissage de la lecture permet de faire évoluer nos représentations et nos pratiques d'enseignant... à condition de résister à l'entreprise de « délégitimation » du ministre Blanquer.

- ▶ [Stage FSU "Comment travailler ensemble, enseignants et AESH ?"](#), avec Grégoire Cochetel : mardi 8 février 2022
- ▶ [Stage FSU "laïcité"](#), avec Paul Devin : jeudi 10 février 2022
- ▶ [Stage FSU "Langues Régionales"](#) : jeudi 17 février 2022 à Montpellier
- ▶ [Stage "pédagogies alternatives"](#) : mardi 15 mars 2022
- ▶ [Stage "début de carrière"](#) : vendredi 25 mars
- ▶ [Stage "Comment durer dans le métier ?"](#), avec Dominique Cau-Bareille : mardi 29 mars 2022
- ▶ [Stage "ASH second degré"](#) : jeudi 14 avril 2022



Les Réunions d'Informations Syndicales (RIS) du SNUipp-FSU 66

La participation aux RIS est un droit ! Profitez-en et faites-le vivre !

En ligne, [sur notre site Internet](#) : le calendrier mis à jour avec les dates, lieux et toutes les infos

Mardi 11 janvier 2022 à 17h30 - Céret

Jeudi 13 janvier 2022 à 17h30 - Elne

Mardi 18 janvier 2022 à 17h30 - Bompas

Mercredi 19 janvier 2022 à 9h00 - Perpignan

Jeudi 20 janvier 2022 à 17h30 - Ille-sur-Têt

Vendredi 21 janvier à 14h00 - Perpignan - RIS sur temps scolaire

Mardi 25 janvier 2022 à 17h30 - Cabestany

Mercredi 26 janvier 2022 à 9h00 - Perpignan

Jeudi 27 janvier 2022 à 17h30 - Toulouges

Mardi 1er février 2022 à 14h00 - Perpignan - RIS spéciale AESH

Mercredi 2 février 2022 à 9h – Saillagouse



Journée internationale des migrant·es

Proclamée par l'Assemblée générale de l'ONU le 4 décembre 2000, la journée internationale des migrant·es sera, cette année encore, l'occasion de rappeler que des centaines de milliers de personnes dans le monde, hommes, femmes, enfants, sont privé·es de leur liberté de circuler et sont victimes de traitements discriminatoires et inhumains.

La journée internationale des migrants du 18 décembre est l'occasion pour le SNUipp-FSU de réaffirmer son soutien aux actions de solidarité. C'est aussi l'occasion de dénoncer la politique migratoire européenne de plus en plus dure qui bafoue le droit d'asile comme les droits les plus élémentaires des réfugié·es et peut même mener à leur mort. Au moment où en France, et ailleurs en Europe, des politiques se livrent à une surenchère autour des thématiques sécuritaires et anti-immigration, il est important que le mouvement social affirme ensemble ses valeurs de solidarité et son opposition à toutes formes de racisme. Le SNUipp, avec la FSU, appelle donc à participer aux initiatives du 18 décembre [dans le cadre de la campagne antiracisme et solidarité partout en France.](#)

**Manifestation à Perpignan
Samedi 18 décembre
17h00 place République**

Consulter le [tract d'appel à la manifestation.](#)

Consulter la [Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille](#) (du 18/12/1990).



Forfait mobilités durables : plus que quelques jours !

Attention ! derniers jours pour envoyer sa déclaration !

Vous effectuez vos déplacements professionnels en covoiture, en vélo ou en vélo électrique ? Demandez le versement du « Forfait mobilités durables » d'un **montant annuel de 200 euros ! Date limite le 31 décembre 2021.**

NOUVEAU ! Attention ! Du nouveau ! L'administration a publié un formulaire qu'il faut absolument utiliser ! Celles et ceux qui avaient envoyé leur demande sur papier libre doivent la refaire avec ce formulaire !

Toutes les précisions sur notre site [ICI](#)



Informations administratives

Détachements dans le second degré et dans le corps des psys EN : [cliquez ici](#)

Déclaration de grève : [cliquez ici](#)

Habilitation Catalan : [cliquez ici](#)

Ton équipe du SNUipp-FSU 66 pour 2021/2022 !



Pour nous rejoindre : snu66@snuipp.fr ; 04 68 50 78 44

Nos permanences au siège du SNUipp-FSU 66 (18, rue Condorcet à Perpignan) :

- les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 17h
- le mercredi matin de 9h à 12h

Se (re)syndiquer au SNUipp-FSU !

Le SNUipp-FSU 66, c'est une équipe de 9 militant.es, collègues enseignant.es dans le département, déchargé.es d'une partie de leur temps de classe, qui se mettent au service des autres. Cet engagement, ils l'ont sur le temps de service mais aussi et très largement en dehors pour accompagner des collègues convoqué.es par l'administration, répondre aux multiples mails et sollicitations, participer à des réunions, informer, renseigner, défendre, siéger dans les différentes instances, etc ... La force du SNUipp-FSU 66, c'est de pouvoir compter sur ses militant.es mais aussi sur les 25 membres du conseil syndical, ainsi que sur l'ensemble de ses syndiqué.es, pour élaborer les actions et les différents positionnements du syndicat sur tous les sujets d'actualité.

Rappel : 66% de la cotisation est déductible des impôts sous forme de crédit d'impôt.

Je me syndique [ICI](#)

Mail : snu66@snuipp.fr SNUipp-FSU 66 : <http://66.snuipp.fr/>

SNUipp-FSU National : <http://www.snuipp.fr>

compte twitter : [@snuipp66](#) Facebook

TEL : 04.68.50.78.44

Se rassembler pour mieux agir : [et si vous vous syndiquez ?](#)

5 élu(e)s sur 7 à la CAPD